



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Réunion des Chefs de Travaux

ACADEMIE DE VERSAILLES

Lycée Santos Dumont  
Saint-Cloud

Mercredi 15 Octobre 2014

# → Ordre du Jour

<b>Accueil et présentation du groupe IEN Économie-Gestion</b>	1
<b>Actualité RS 2014</b>	2
<b>Quelques chiffres</b> Résultats aux examens de la session 2014	3
<b>Recrutement, Missions des chefs de travaux ou coordinateurs tertiaires</b> Les dispositions (circulaire au BO n°17 du 28/04/11)	4
<b>Le Baccalauréat Professionnel Gestion-Administration:</b> Actualités, formations, ressources	5
<b>Unité facultative de « mobilité »</b>	6
<b>Demande de positionnement</b>	7
<b>Formation des stagiaires et ESPE</b>	8
<b>Un temps d'échanges</b>	9



•Coordonnatrice du groupe

Françoise SOULIER



Inspection Éducation Nationale  
Enseignement technique Economie Gestion

Filière administrative

- Baccalauréat Gestion Administration

Isabelle VALLOT



- Baccalauréat Gestion Administration

Catherine MOALIC



- BEP MSA

Hassan SIDRI



Filière commerciale

- Baccalauréat Commerce

Françoise SOULIER



- Baccalauréat Vente

Dominique CHEVRINAIS



- Baccalauréat Accueil

Stéphane AYMARD



- BEP MRCU

Philippe RICHEVILAIN



- CAP de la vente

Sabina COLIN



## Filière Hôtellerie Restauration

- Diplômes niveaux IV et V Hôtellerie Restauration

Marie-Paule MINARDI



## Filière Alimentation

- Diplômes niveaux IV et V Alimentation

Sylvie JOUANOT



## Filière Prévention Sécurité

- Diplômes niveaux IV et V Prévention Sécurité

Isabelle VALLOT



## Filière Logistique et transport

- Diplôme Niveaux IV et V Logistique Transport
- Directeur CFA Académique V3A

Dominique VERGER



## Apprentissage

- SAIA

Patricia LOYRION



- SAIA

Jean Luc LAPEYRE



## DAVA

- Coordonnatrice Académique de la VAE

Nelly TRACHET



# →Actualités RS 2014

## Objectifs de la voie professionnelle ...

- Augmenter le niveau de qualification des jeunes vers le niveau IV  
➤ *(85% d'une génération au niveau du baccalauréat (1989))*
- Réduire fortement le nombre de jeunes quittant le système scolaire sans qualification (diplôme intermédiaire)  
➤ *100% d'élèves sortant du système éducatif avec un diplôme ou une qualification professionnelle (2002)*
- Faciliter la poursuite d'études  
➤ *50% d'une génération au niveau bac + 3 de l'enseignement supérieur*
- Faire évoluer les pratiques d'évaluation des élèves pour améliorer l'apprentissage des élèves  
➤ *(éviter que l'évaluation soit vécue comme un moyen de classement, une sanction ou réduite à la seule notation)*
- Développer l'apprentissage en EPLE

# Questions pédagogiques

**L'Accompagnement Personnalisé**

**L'EGLS**

**L'Évaluation**

**La Seconde à orientation progressive**

## → Quelques chiffres...

# Présentation des résultats aux examens session 2014

# →Résultats aux examens de la session 2014

## RÉSULTATS BEP – CAP 2014

Taux d'admission par rapport au nombre d'inscrits	Résultats académiques		78	91	92	95
	Taux de réussite	Inscrits	Yvelines	Essonne	Hauts de Seine	Val d'Oise
BEP MSA	<b>69,00 %</b>	2836	67,00 %	75,80 %	70,20 %	63,70 %
BEP MRCU	<b>76,13 %</b>		77,66 %	77,75 %	78,75 %	70,56 %
BEP Logistique Transport						
CAP ECMS	<b>87,15 %</b>	319	87,50 %	80,25 %	85,50 %	90,59 %
CAP EVS A	<b>69,06 %</b>	139	76,92 %	42,11 %	50,00 %	79,19 %
CAP EVS B	<b>86,48 %</b>	355	87,85 %	84,75 %	86,27 %	86,23 %

# RÉSULTATS BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL 2014

Taux d'admission par rapport au nombre d'inscrits	Résultats académiques 2014			78	91	92	95
	Taux de réussite	Inscrits	Présents	Yvelines	Essonne	Hauts de Seine	Val d'Oise
Accueil	<b>80,05 %</b>	781	772	<b>90,80</b>	<b>78,53</b>	<b>75,40</b>	<b>77,52</b>
Comptabilité	<b>76,08 %</b>	1 711	1 647	<b>78,3 %</b>	<b>73,7 %</b>	<b>72,1 %</b>	<b>70 %</b>
Secrétariat	<b>80,12 %</b>	1 519	1 474	<b>84,1 %</b>	<b>80,3 %</b>	<b>73,6 %</b>	<b>74, %</b>
Commerce	<b>81,50 %</b>	2208	2151	<b>78,6 %</b>	<b>76,7 %</b>	<b>76,8 %</b>	<b>75,5 %</b>
Vente	<b>77,95 %</b>	921	903	<b>82,7 %</b>	<b>84,5 %</b>	<b>76,1 %</b>	<b>66,2 %</b>
Logistique	<b>75,84 %</b>						
Transport	<b>58,82 %</b>						
Sécurité Prévention	<b>94,34 %</b>	53	53	<b>85,71 %</b>	<b>100 %</b>		<b>95,24 %</b>
Boulangerie - Pâtisserie	<b>83,33 %</b>	90	<b>90</b>				
Cuisine	<b>81,01 %</b>	358	<b>349</b>				
CSR	<b>75,74 %</b>	275	<b>270</b>				

## → Recrutement, Missions des chefs de travaux ou coordinateurs

Les dispositions (circulaire au BO n°17 du 28/04/11)

### Circulaire du 04 avril 2011

Missions	Activités
<b>1 - Conseil au chef d'établissement</b>	Domaines : offre de formation, domaine technique et technologique, domaine budgétaire, hygiène et sécurité, formation des personnels, insertion professionnelle des jeunes...
<b>2 - Organisation des enseignements technologiques et professionnels</b>	Évaluation des moyens d'enseignement, pilotage de projets, propositions de répartition de services, collaboration à l'élaboration des emplois du temps, gestion et coordination des locaux et des équipements...
<b>3 - Coordination et animation des équipes d'enseignants</b>	-Développer coopération , l'échange et le travail collectif des professeurs de spécialité, et avec les professeurs d'enseignement général - Référent des inspections territoriales
<b>4 - Relations avec les partenaires extérieurs</b>	Rôle majeur dans le développement des relations avec les entreprises, collectivités territoriales...

# Commission d'habilitation 2014

Calendrier :

**Lundi 10 novembre**

**échéance pour l'envoi du dossier de candidature à La DPE :**

Rectorat de Versailles –DPE  
Fabrice TANJON  
3, boulevard de Lesseps  
78017 VERSAILLES CEDEX

- **Semaine du 17 au 21 novembre : étude des dossiers par les commissions académiques d'habilitation;**
- **Semaine du 1er au 5 décembre : sessions d'entretien par les commission d'habilitation;**
- **5 décembre : publication des listes sur le site.**

# Évolution du format de nos réunions

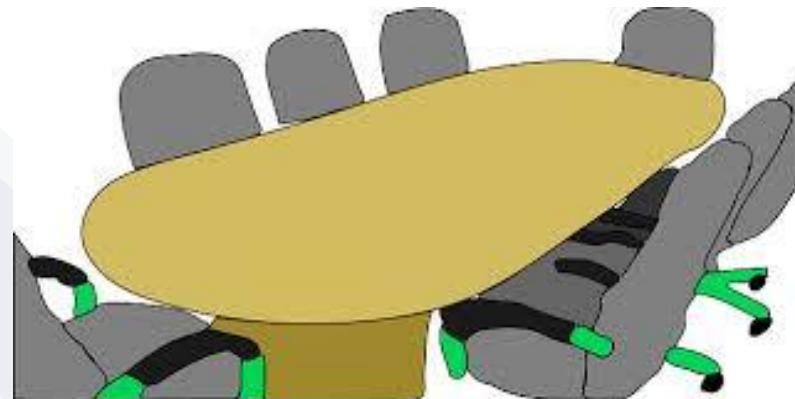
- 2 réunions plénières : octobre et mai
    - Informations descendantes
  - 1 réunion départementale
  - 1 réunion bi-départementale
- 
- Réflexion autour de thématiques pédagogiques

## →Le Baccalauréat Professionnel Gestion - Administration

**Actualités**

**Formations**

**Ressources**



# Actualités

## Publications sur le site du CERPEG :

- grilles d'aide à l'évaluation des épreuves professionnelles en CCF (E31, E32, E33)
- cahier des charges de l'épreuve E2
- FAQ : « Principes de mise en œuvre baccalauréat gestion-administration »

# Les équipements (2 plateaux techniques par flux

**Rappel concernant la dernière dotation de la région :**

Ces dotations concernent l'aménagement de **deux salles par flux** qui comporteront un espace réunion et un espace de travail comme suit :

- Pour les espaces réunions (tables et chaises) aménagement à hauteur de 1.500 € TTC maximum par l'entreprise LAFA,
- Pour les espaces de travail (ouvert sur les catalogues Région) aménagement à hauteur de 2.400 € TTC maximum par l'entreprise LAFA et de 2.400 € TTC maximum par l'entreprise LBC.

Ces dotations maximum par flux seront ajustées sur la même base pour les établissements où il est nécessaire d'aménager des salles supplémentaires (soit 6 salles en tout).

# **Les bénéfices d'épreuves pour les redoublants des Bac Pro Comptabilité et Secrétariat**

## **Article D. 337-69 de l'arrêté du 10 février 2009**

**« LES NOTES ÉGALES OU SUPÉRIEURES À 10 SUR 20 OBTENUES AUX ÉPREUVES OU UNITÉS CONSTITUTIVES SONT VALABLES CINQ ANS À COMPTER DE LEUR DATE D'OBTENTION. ELLES PEUVENT DONNER LIEU À DÉLIVRANCE PAR LE RECTEUR D'ATTESTATIONS DE RÉUSSITE VALABLES POUR CETTE DURÉE. »**

### **Conservation des bénéfices possibles pour les épreuves ou sous-épreuves suivantes :**

- E11 Économie Droit
- E12 Mathématiques
- E34 PSE
- E41 et E42 Langues Vivantes
- E51 Français
- E52 Histoire Géographie
- E6 Arts Appliqués
- E7 EPS
- EF Epreuve facultative de langue vivante

# →Unité facultative de « Mobilité »

**Arrêté du 27 juin 2014 créant une unité facultative de mobilité dans le diplôme du baccalauréat professionnel**



# UNITE FACULTATIVE DE MOBILITE

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



BO n° 31 du 28  
août 2014

# A TITRE EXPERIMENTAL dans le diplôme du Baccalauréat Professionnel

Cette unité valide les acquis d'apprentissage d'une période de formation effectuée dans :

- Un état membre de l'UE,
- L'espace économique européen,
- L'association européenne de libre échange,
- Le cadre d'une formation du baccalauréat professionnel.



# MODALITE DE L'EVALUATION

Objectif :

Une première partie :

Elle se déroule dans une entreprise ou dans un établissement de formation professionnelle situé dans un pays étranger.

*L'évaluation est réalisé par un ou des représentants de l'entreprise.*



# Compétences visées

C1

**Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger.**

C3

Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle dans un contexte professionnel étranger.

# MODALITE DE L'EVALUATION

**Objectif :**

Une deuxième partie :

Elle se déroule en France, au plus tard trois mois après le retour du candidat.

*L'évaluation se déroule dans l'établissement français de formation.*

*Sur la base d'un entretien de 20 mn avec une commission composée de deux enseignants.*



# Compétences visées

**C4 Compétences de contexte professionnelles**

étrangers, réalisées ou observées, à l'étranger et en France.

**C5 Se repérer dans un nouvel environnement.**

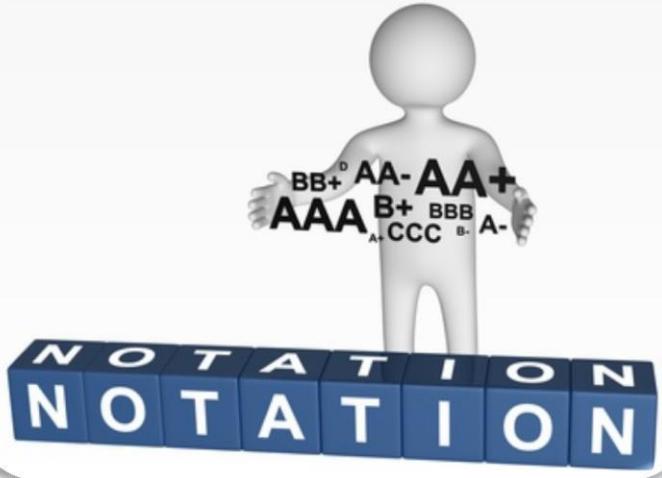
**C6 Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.**



# LES CRITERES D'EVALUATION

- Précision de la description de l'élément d'ordre culturel et de l'environnement professionnel présentés.
- Pertinence de la comparaison entre pratiques étrangères et francaises.
- Distanciation par rapport aux situations vécues et observées à l'étranger et par rapport à ses propres pratiques professionnelles.





## DEUXIÈME PARTIE

**12 POINTS**

Réalisée par les évaluateurs de l'établissement français.

## PREMIERE PARTIE **8 POINTS**

Sur la base de la grille d'évaluation renseignée par les évaluateurs du pays étranger.



Merci à tous !

<http://www.ac-versailles.fr/centre-ressources-europe>

Dominique Chevrinal : IEN en charge des sections européennes

Michelle Moquin : responsable du Centre Ressources Europe

**Centre Ressources Europe  
Mobilité et Formation Professionnelle**

13 rue de la Ceinture –  
Versailles (78000)



Tél. + 33 (0)1 30 83 45 54

Port. + 33 (0)6 87 34 47 51



# → Demande de positionnement

## Le positionnement réglementaire de la voie scolaire

Origine des élèves	Elèves issus de troisième	Elèves issus de seconde générale ou technologique	Elèves issus de 1 <sup>ère</sup> BAC PRO, 1 <sup>ère</sup> générale, 1 <sup>ère</sup> technologique	Elèves issus d'une seconde professionnelle	Elèves titulaires d'un CAP	Elèves sortant de Seconde professionnelle
	L'élève entre en seconde BAC PRO	L'élève entre en 1 <sup>ère</sup> BAC PRO	L'élève entre en terminale BAC PRO	L'élève entre en 1 <sup>ère</sup> BAC PRO	L'élève entre en 1 <sup>ère</sup> BAC PRO	L'élève entre en 1 <sup>ère</sup> ou en Terminale CAP
	PAS DE POSITIONNEMENT REGLEMENTAIRE	PAS DE POSITIONNEMENT REGLEMENTAIRE <i>Positionnement pédagogique</i>	POSITIONNEMENT REGLEMENTAIRE et positionnement pédagogique	POSITIONNEMENT REGLEMENTAIRE si la formation précédente n'est pas du même champ professionnel * que celui de la classe de 1 <sup>ère</sup> .	POSITIONNEMENT REGLEMENTAIRE si la formation précédente n'est pas du même champ professionnel* que celui de la classe de CAP.	POSITIONNEMENT REGLEMENTAIRE
<i>Les élèves qui ne suivent pas un parcours linéaire font l'objet d'un positionnement</i>						
DUREE DES PFMP	22 semaines sur 3 ans	16 ou 18 semaines de PFMP sur 2 ans	10 semaines au minimum de PFMP	16 ou 18 semaines de PFMP sur 2 ans	16 ou 18 semaines de PFMP sur 2 ans	

# → FORMATION DES STAGIAIRES & ÉSPÉ

## Les nouveaux enseignants du 2nd degré à la rentrée 2014

- 1300 stagiaires issus du concours 2014 session rénovée, report, renouvellement...à mi-temps
- 800 stagiaires issus du concours 2014 session exceptionnelle, en prolongation, et issus des concours réservés... à plein temps

# LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES

## BO N°30 DU 25 JUILLET 2013

- ★ **Des compétences communes aux professeurs, documentalistes et conseiller principal d'éducation afin de construire une culture commune,**
- ★ **Des compétences spécifiques en fonction du métier :**
  - *P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.*
  - *P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.*
  - *P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.*
  - *P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.*
  - *P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.*

# LE STATUT DES STAGIAIRES 2014

Concours exceptionnels	Concours rénovés	Examens professionnalisés réservés
Service : 18 h	<b>Service : 9 h</b>	Service : 18 h
Conseiller pédagogique-tuteur disciplinaire	Conseiller pédagogique-tuteur disciplinaire	Conseiller pédagogique-tuteur disciplinaire
Formation académique disciplinaire et transversale	Formation à l'ESPÉ en M2	Formation à l'ESPÉ : parcours adapté aux besoins
Journée libérée : aucune	Journées libérées : <b>mardi et mercredi</b> <b>Ou</b> <b>Mercredi et jeudi</b>	Journée libérée : aucune

# SEPTEMBRE 2013 :

## ÉSPÉ - ÉCOLES SUPÉRIEURES DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

- La loi de refondation de l'école a instauré les ÉSPÉ.  
Site : <http://www.education.gouv.fr/>
- Projet partenarial de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles et les 5 universités (Cergy-Pontoise, Evry - Val-d'Essonne, Paris-Ouest - Nanterre - La Défense, Paris-Sud, Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines), l'I.N.S.H.E.A., le C.R.D.P. et le rectorat.

Concours exceptionnels	Concours rénovés	Examens professionnalisés réservés
Service : 18 h	Service : 9 h	Service : 18 h
<p><b>Formation académique disciplinaire et transversale</b></p> <p><b>6 jours de formation</b></p>	<p>Formation à l'ESPÉ en M2 Ou AEU</p> <p>2 jours par semaine <i>Maquette de formation ESPE</i></p>	<p><b>Parcours adapté aux besoins</b></p> <p><b>6 jours de formation*</b></p>
Journée au	<p><b>Formation sur 6 jours (36h) dont 18h minimum en transversal</b></p>	

# LA STRUCTURE DE LA FORMATION VERSAILLES.

- Les publics : étudiants de licence ( EAP), M1, M2, parcours adaptés à mi-temps ou à temps plein
- Les formations : quatre mentions Master MEEF
- L' objectif de la formation est **la professionnalisation**.
- La formation se décline en parcours selon les axes :
  - un tronc commun pour développer une culture commune
  - des enseignements orientés vers la pratique du métier, des modules d'enseignement disciplinaire, de nombreux stages en établissement .

Source : site académique

# Des ressources à votre disposition

## Les ressources nationales :

- Le site national économie gestion : Le CERPEG :

<http://www.creg.ac-versailles.fr/cerpeg/default.htm>

- Le site national en hôtellerie restauration :

<http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/>

- Le site national de l'alimentation :

<http://www.metiers-alimentation.ac-versailles.fr/>

- Le Centre de Ressources en Communication, Organisation et Management :

<http://www.crcom.ac-versailles.fr>

- Réseau de ressources pour l'informatique de gestion (CERTA):

<http://www.reseaucerta.org/index.php>

- Centre National Ressources Mercatique Vente :

<http://www.ac-nancy-metz.fr/crm/accueil/plansite.htm>

- Eduscol :<http://eduscol.education.fr/>

- Le bulletin officiel :

<http://www.education.gouv.fr/bo/>

# Des ressources à votre disposition

## Les ressources académiques:

- Le CRDP, les CDDP <http://www.crdp.ac-versailles.fr>
- Le plan académique de formation
- Le CREG : <http://www.creg.ac-versailles.fr>
- Le site des sections européennes :  
<http://www.international.ac-versailles.fr/>
- Le site des SEGPA :  
<http://www.ac-versailles.fr/pedago/segpa>

# Des ressources à votre disposition

## Les ressources académiques:

- L'équipe RVP (rénovation de l'enseignement professionnel) :  
<http://www.ac-versailles.fr/pedago/rvp>
- Des listes de diffusion :  
[lpeg@listes.educnet.education.fr](mailto:lpeg@listes.educnet.education.fr)
- Le CAAEE (centre académique d'aide aux écoles et aux établissements)  
[ce.centraideviolence@ac-versailles.fr](mailto:ce.centraideviolence@ac-versailles.fr)

# → QUESTIONS - RÉPONSES





MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



*Merci de votre attention...*